

Jeudi 22 juillet 2010 - 17:51

Jean-Yves Fagon va quitter la direction de la politique médicale de l'AP-HP

PARIS, 22 juillet 2010 (APM) - Le Pr Jean-Yves Fagon, directeur de la politique médicale de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), va quitter ses fonctions le samedi 31 juillet, a annoncé jeudi le directeur général de l'AP-HP dans un message diffusé en interne.

Jean-Yves Fagon cessera ses fonctions de directeur de la politique médicale "à sa demande, et pour convenances personnelles", précise Benoît Leclercq.

Benoît Leclercq indique qu'il "remercie tout particulièrement" le Pr Fagon pour "sa très importante contribution à la direction de la politique médicale, à la transformation et à la modernisation de l'AP-HP, et bien sûr, pour l'élaboration du plan stratégique 2010/2014".

Jean-Yves Fagon, professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH), chef de service de réanimation médicale à l'Hôpital européen Georges Pompidou (HEGP, Paris XVème) et ancien président du comité consultatif médical (CCM) de cet établissement, avait été nommé directeur de la politique médicale de l'AP-HP en septembre 2007.

Jean-Yves Fagon, interrogé jeudi par l'APM, a indiqué qu'il quittait ses fonctions après avoir rempli en particulier "une de [s]es missions", c'est-à-dire avoir contribué à l'élaboration du nouveau projet médical de l'AP-HP.

Il estime que la mise en oeuvre de ce projet qui est en cours d'adoption "va être compliquée dans le contexte actuel mondial et français, et difficile" compte tenu des "pesanteurs, des archaïsmes et des freins" existant en interne.

Pour lui, la "transformation" et la "modernisation" de l'AP-HP sont "indispensables".

Mais cette transformation ne doit pas passer par une mise en cause de "l'unicité" de l'AP-HP. "Ce serait une erreur terrible pour l'AP-HP mais aussi pour la recherche biomédicale" de "démembrer cette maison", affirme-t-il avec force, en estimant que certains pourraient envisager cette solution pour régler soi-disant facilement les problèmes de l'institution.

Il admet cependant que si l'AP-HP a des "droits", elle a aussi des "devoirs" vis-à-vis de son environnement, notamment les autres établissements, et ne peut "gaspiller" l'argent public.

A l'instar de la commission médicale d'établissement (CME), notamment de son président Pierre Coriat, Jean-Yves Fagon ne s'oppose pas à la réalisation d'économies à condition que celles-ci se fassent en lien avec les réorganisations.

Le successeur de Jean-Yves Fagon à la direction de la politique médicale n'était jeudi pas désigné. Il pourrait l'être par le futur directeur général de l'AP-HP qui succéderait à Benoît Leclercq, commente un observateur.

Jean Pinson, directeur adjoint à la direction de la politique médicale, assurera l'intérim de la direction de la DPM à compter du 1er août.

san/ab/APM polsan

redaction@apmnews.com

SNNGM005 22/07/2010 17:51 ACTU

©1989-2010 APM International.

*APM International est une SAS au capital de 308.000 € du groupe [Wilmington Group plc](#)
33, Avenue de la République, 75011 PARIS, France
Tél: 01 48 06 54 92, Fax: 01 48 06 27 00
RCS PARIS B 351 616 859 - SIRET 351 616 859 000 36 - APE 6391Z
Numéro de TVA intracommunautaire FR33351616859*